

Demande de Propositions

Sélection de (02) centres de formation pour la mise en œuvre des activités de formations techniques en agriculture au profit des bénéficiaires de la cohorte 4 du TRACK 0 (380 Bénéficiaires)

Numéro de Référence : RQ5241
Date de Publication : 09/09/2024
Date Limite pour les Réponses : 10/09/2024

Contexte

TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour aider les entrepreneurs des pays en développement à construire des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

TechnoServe a mis en œuvre des activités d'accélération de croissance d'entreprise à travers le projet BeniBiz avec l'appui financier de la Coopération Suisse, des Pays-Bas et de la Délégation de l'Union Européenne Bénin. Pendant cinq (5) ans d'activité, le projet a recruté et accompagné environ 6000 entrepreneur(e)s au Bénin qui ont enregistré une croissance moyenne de +130 % sur les 8 cohortes accompagnées. BeniBiz a offert aux entrepreneur(e)s les compétences et l'accompagnement dont ils ont besoin pour développer des entreprises prospères.

Le projet est actuellement dans sa deuxième phase (2022-2027) avec un impact ciblé sur : (i) la consolidation de l'impact de BeniBiz 1.0, passage à l'échelle avec une forte implication des acteurs locaux, (ii) l' appui direct (formation & coaching) à + de 11 000 entrepreneur(e)s, l'appui aux Structures d'Accompagnement des Entreprises (SAE) ; (iii) le co-développement d'interventions d'appui avec les acteurs stratégiques locaux en vue de la pérennisation ; (iv) la digitalisation de la méthodologie d'accompagnement des entrepreneurs et (v) le renforcement de l'Association Nationale des Femmes Entrepreneures (BeWe).

Portée des Travaux

Au cours de sa première phase, le projet BeniBiz a démarré l'accompagnement des jeunes entrepreneurs de subsistance (volet 0) et en 2021, il a formé et accompagné 2018 jeunes entrepreneurs des cohortes 1 et 2. A travers l'accompagnement de ces primo - entrepreneurs, le projet vise l'autonomisation et l'employabilité des jeunes. Ce sont des jeunes de 18 à 35 ans, sans emploi et/ou avec une activité génératrice de revenus résidant dans les (04) quatres départements du Nord Bénin à savoir l'Atacora, l'Alibori, le Borgou et la Donga et dont les Les ventes/revenus mensuels(le)s (formelles ou informelles) ne dépassent pas les 90 000 FCFA.

Le projet BeniBiz est actuellement sur l'accompagnement de la cohorte 4 des jeunes entrepreneurs du volet 0. L'itinéraire d'accompagnement de ces jeunes prévoit une formation en leadership, entrepreneuriat et éducation financière, d'une part et d'autre part, des formations techniques dont la formation en agriculture et en élevage pour les doter de compétences en production animale et végétale.

Ces jeunes entrepreneurs exercent déjà ces activités agricoles (agriculture, élevage) pour la plupart sans une formation spécifique en la matière et n'arrivent donc pas à assurer une bonne production en quantité et en qualité capable de leur générer les revenus nécessaires pour leur autonomisation économique et financière. Il y a donc une réelle nécessité pour ces jeunes selon leurs types d'activités, d'améliorer tout en pratiquant, leurs techniques de production végétale et animale. Pour cette cohorte 4 des jeunes des quatres départements du Nord, le projet BeniBiz a prévu recruter deux (02) centres de formation pour former environ 380 jeunes entrepreneurs dont environ 250 jeunes pour l'élevage (production animale) et environ 130 jeunes pour l'agriculture (production végétale) sur les sous métiers de l'agriculture et de l'élevage.

Pour la plupart, ces trois cent quatre-vingt (380) jeunes entrepreneurs que nous projetons de former déjà exerçant des activités dans les domaines mentionnés dans le tableau ci-après :

Tableau : répartition des activités principales suivant les secteurs d'activité de l'agriculture et de l'élevage.

Secteurs d'activité	Agriculture (Production végétale)	Elevage (Production végétale)
---------------------	-----------------------------------	-------------------------------

Activités principales	Maraîchage	Volaille (poulets locaux, goliath, pintade, caille, etc)
	Production de soja	Cuniculture Porciculture
	Production de maïs	Elevage caprin et ovin
	Production de riz	Elevage bovin
	Production de mil	Pisciculture
	Production de sorgho	Apiculture

Chacun des deux centres de formation recrutés aura à charge au moins 190 jeunes entrepreneurs dont au moins 125 jeunes pour l'élevage et au moins 65 jeunes pour l'agriculture.

Objectifs de la mission

La présente mission d'assistance technique a pour objectifs de:

- Faire un diagnostic des besoins des participants pour une meilleure orientation de la formation;
- Renforcer les capacités des cent quatre-vingt-dix (190) jeunes entrepreneurs dans les activités agricoles (agriculture et élevage) spécifiques sur cinq (05) jours de formation par des exercices pratiques dans des exploitations agricoles du centre ;
- Héberger les entrepreneur(e)s (chambre d'hébergement et trois (03) repas par jour par participant) participant(e)s à la formation et faire déplacer au besoin les entrepreneurs si nécessité tout au long de la formation. Les entrepreneurs passeront par vague selon la capacité d'hébergement du centre de formation ;
- Fournir aux jeunes entrepreneurs participants des conseils sur la commercialisation de leurs produits ;
- Conseiller individuellement ces jeunes entrepreneurs en fonction de leurs besoins spécifiques et suivant leurs activités principales ;
- Évaluer les jeunes entrepreneurs participants en fin de formation ;
- Valider avec chaque jeune entrepreneur participant son plan d'actions d'amélioration de ses techniques et pour le développement de ses activités.

Tâches et résultats attendus

Chaque centre de formation devra mettre à disposition de ces jeunes entrepreneurs, des formateurs spécialistes de chaque sous domaine identifié (maraîchage, production de riz, mil, sorgho, maïs, élevage de porcs, ovins, pisciculture, cuniculture, apiculture, etc.) pour la formation. Il s'agira pour chaque centre de :

- Concevoir un outil de diagnostic à administrer aux jeunes entrepreneurs à former ;
 - Former les conseillers d'entreprise sur l'administration de l'outil afin d'identifier les besoins des participants à former ;
 - Compiler les données recueillies par les conseillers d'entreprise de BeniBiz ;
 - Analyser les données recueillies et rédiger un rapport diagnostic ;
 - Sur la base du diagnostic, un concevoir un programme de cinq (05) jours de formation pratique des entrepreneurs à regrouper suivant chaque activité principale ;
 - Héberger et restaurer les jeunes entrepreneurs sur toute la période de formation.
 - Faire déplacer les jeunes entrepreneurs au besoin pendant toute la durée de la formation.
 - Animer le programme de formation conçu dans le centre de formation. Compte tenu de quelques besoins déjà exprimés par ces jeunes entrepreneurs lors de leur sélection, la formation devra prendre en compte les thèmes suivants au minimum :
1. Pour la production végétale : les techniques de production, les techniques de paillage, les techniques de protection et régénération des sols, la fabrication de compost, la gestion hydrique (pluie et puits) et l'irrigation maîtrisée, la protection des cultures contre les insectes et les ravageurs, les techniques et itinéraires de cultures, les techniques de compagnonnage, les techniques d'augmentation du rendement ;
 2. Pour la production animale : les techniques d'élevage, l'approvisionnement ou la fabrication de provende, les soins de santé aux animaux, la connaissance et le processus d'administration des vaccins, le suivi, la prévention contre les maladies des bêtes ;
 3. Pour la production animale et végétale : les matériels/ équipements/ infrastructures adaptés à leur bourse et aux réalités de leur milieu de vie, la commercialisation, les possibilités d'écoulement de leurs produits et autres thématiques identifiées lors du diagnostic ;
- Évaluer les participants sur les acquis de la formation ;
 - Donner une attestation de participation imprimée en couleur au dernier jour de la formation à tous les entrepreneurs participants ;
 - Valider avec chaque participant, son plan d'actions d'amélioration de ses techniques et de développement de ses activités. Ces plans d'actions seront également envoyés aux Business Advisors, Coachs d'entreprises de ces entrepreneurs du volet 0 pour le suivi de la mise en œuvre.

Livrables

Chaque centre de formation aura à charge de produire :

- Un rapport diagnostic y compris une synthèse des besoins des jeunes entrepreneurs à former par secteur et activité principale ;
 - Par sous domaine d'activité identifié :
1. Un outil d'identification des besoins et de diagnostic ;
 2. Un document de formation illustré du participant (version numérique à TechnoServe et version papier à chaque participant) ;
 3. Les plans d'actions individuels des jeunes entrepreneurs participants (fichier Excel et Pdf) ;

4. Les listes de présence aux séances de formation ;

- Un mini guide de suivi des entrepreneurs formés et outils afférents ;
- Un rapport de mission mettant en exercice par sous domaine identifié, le déroulement de la formation, l'évaluation de la formation, les difficultés et recommandations.

Ces livrables seront soumis au projet BeniBiz en version physique papier (01 exemplaire) et en version numérique par mail.

Date de Début Prévue

11/04/2024

Lieu de Performance

République du Bénin dans les départements du Borgou - Alibori - Atacora - Donga

Informations Supplémentaires

Durée et période d'exécution de la mission

Cette mission d'assistance se déroulera sur trois (03) mois courant Novembre, Décembre et janvier 2024.

Présentation de l'offre technique et financière

Offre technique

En réponse à ces termes de références, chaque centre de formation intéressé doit :

- Etre un centre de formation installé dans le Nord du Bénin ;
- Etre à jour vis à vis de l'administration fiscale et sociale (avoir l'attestation fiscale et l'attestation CNSS à jour à la date de dépôt des offres ou avoir un document officiel de l'administration béninoise qui vous dispense de ses charges). Tout centre de formation non installé dans le Nord ou n'étant pas à jour vis à vis de l'administration fiscale et de la CNSS sera automatiquement éliminé de la sélection.
- Etre un centre de formation existant depuis au moins (05) cinq ans ;
- Et devra produire une offre technique en 15 pages maximum.

L'offre technique doit être en un seul fichier comprenant :

- Une brève présentation du centre, une brève description de la compréhension des objectifs et résultats de la mission ;
- Les pièces administratives (IFU, Registre de commerce, accord cadre, attestation fiscale de moins de 3 mois , attestation CNSS de moins de 3 mois , RIB etc...) ;
- Références et attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires ;
- Le contenu de la formation suivant les activités agricoles (agriculture, élevage), la méthodologie de mise en œuvre de la mission et un chronogramme d'intervention ;
- Les équipements, matériels et exploitations agricoles disponibles et nécessaires selon chaque type d'activité ;
- La capacité d'hébergement, liste et photos des locaux dédiés à l'hébergement ;
- Les curriculum vitae des formateurs et membres d'équipe d'intervention du centre à déployer pour la mission . Les formateurs sur les métiers de l'agriculture doivent être des consultants formateurs agronomes, spécialisés ayant déjà formés des jeunes (attestations à fournir pour preuve):
- En agriculture sur les spéculations suivantes : maraîchage, production de riz, mil, sorgho, maïs, etc.
- En élevage de porcs, ovins, pisciculture, cuniculture, apiculture, etc.

Offre financière

Chaque centre de formation devra indiquer en détail, le budget de la prestation en XOF.

N°	Désignation	Prix Unitaire	Nombre de jours	Efficace	Montant	Observation/commentaire
	frais de formation		05	190		
	Matières premières		05	190		
	Kit pédagogiques (matériels et outils)		01	190		

	Documentations de production (livret du participant, attestations, liste de présence et autres documents)	forfait				
	Hébergement (entrepreneur et coachs)		05	190		
	Restauration (entrepreneurs et coachs)		05	190		

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **10/09/2024**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ5241@tns.org**

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgaration comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Criterios de Selección

Las presentaciones serán evaluadas según los siguientes criterios y metodología de puntuación.

Critères	Points Maximaux
Les curricula vitae des formateurs et membres d'équipe d'intervention du centre à déployer pour la mission	30
Offre financière	25
Preuves d'exécution de missions similaires	10
Le contenu de la formation suivant les activités agricoles (agriculture, élevage), la méthodologie de mise en œuvre de la mission et un chronogramme d'intervention	10
Les équipements, matériels et exploitations agricoles disponibles et nécessaires suivant chaque type d'activité	10
La capacité d'hébergement, liste et photos des locaux dédiés à l'hébergement	10
Etre un centre de formation existant depuis au moins (05) cinq ans	5